



Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim (ACFFO)

Siège : Mairie de Fegersheim
50 rue de Lyon - 67640 FEGERSHHEIM
Tél : 03 88 59 04 59

Procès-verbal de réunion du bureau

Association du comité des fêtes de Fegersheim-Ohnheim (ACFFO)

50, rue de Lyon
67640 Fegersheim
Tél. 03 88 59 04 59

Le Mercredi 21 Juin 2017 à 18H30 les membres du bureau de l'association ACFFO se sont réunis au siège de l'association sur convocation de M. Denis RIEFFEL. Le bureau est présidé par M. Thierry SCHAAL, Président de l'association.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Aucun quorum n'étant fixé sur une réunion de bureau, le bureau peut ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le Président :

- 1) Composition du bureau (Fonctions).
- 2) Point sur la manifestation Baeckeoffe 2017.

1) Composition du bureau (Fonctions).

Les articles 9 et 10 des statuts de l'association indiquent avec précision la composition du bureau. Les membres actuels du bureau ont été mis en place lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 Mars 2017.

Proposition par M. Thierry SCHAAL des fonctions au sein du bureau :

Président	M. Thierry SCHAAL	Maire de la commune
Vice-président	M. Daniel GUILPAIN	Association locale
Secrétaire	M. Denis RIEFFEL	1 ^{er} adjoint de la commune
Secrétaire adjoint	Mme Danièle SENDEL	Conseillère municipale
Trésorier	M. Francis LORRETTE	Conseiller municipal
Trésorier adjoint	Mme Noëlle DAUL	Association locale
Assesseur	Mme Eva ASTROLOGO	Adjointe de la commune
Assesseur	Mme Anne PONTON	Conseillère municipale
Assesseur	Mme Marie-Luce LAHEURTE	Association locale
Assesseur	M. Eric BERTHET	Association locale
Assesseur	M. Sébastien MEHL	Association locale
Assesseur	M. Guy LATOURNERIE	Association locale
Assesseur	Mme Christine LATOURNERIE	Association locale

2) Point sur la manifestation Baeckeoffe 2017.

Présentation par M. Denis RIEFFEL des flyers et des affiches relatifs à cette manifestation. Point établi par M. Francis LORRETTE sur les publicités des sociétés à destination de la plaquette. M. Thierry SCHAAL rappelle qu'il est possible de contacter pour ce point les différentes sociétés ayant signées des contrats de travaux ou autres avec la commune sur les douze derniers mois pour leur proposer un encart publicitaire sur la plaquette.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix le point suivant conformément à l'ordre du jour :

- 1) Composition du bureau (Fonctions).
Le bureau adopte à l'unanimité la proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Président de séance
M. Thierry SCHAAL

Le secrétaire de séance
M. Denis RIEFFEL